Les lauréats de l'Exposition de la Basse-Cour Familiale de Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Masson, adjoint au Maire, remercia M. Detroy du mot aimable qu'il avait eu à l'egard de l'administration municipale et promit qu'elle ferait plus encore dans l'avenir pour cette belle œuvre bienfaisante et démocratique qu'est la Basse-Cour Familiale.

Après lui *M. Coutel* dit toute sa joie d'assister à cette belle réunion et fit des vœux pour la prospérité de la Société.

Enfin, *M. Laban*, secrétaire général de la Préfecture, qui avait déjà assisté à l'inauguration de l'Exposition, dit avec quel plaisir il voyait réunis les vainqueurs de ce concours et après avoir rendu hommages aux solides qualités de la race du Nord, il assura la B. C. F. L. de toute la sympathie et la sollicitude de l'administration préfectorale.

LE PALMARES

M. Gendrot donna ensuite lecture du palmarès que nous avons publié au lendemain de l'Exposition. Nous rappellerons pour mémoire les noms des concurrents qui remportèrent les nombreux prix du « Réveil du Nord ».

Les prix offerts par le "Réveil du Nord"

La magnifique coupe qui avait été offerte par notre journal au plus beau parquet de volailles du Nord on françaises, a été gagnée par M. A. Winckel, de Lille, qui avait exposé un superbe groupe de Faverolles. M. Winckel étant malade, n'a pu assister à la cérémonie et c'est à sa fille que fut remise notre coupe

PRIX SPÉCIAUX OFFERTS PAR LE « REVEIL DU NORD » AUX NOVICES DE LA M. C. F. L.

CATEGORIE PARQUETS. — 40 fr. aux Coucous de Flandre, M. Vanriest. — 40 fr. aux Esiaires, M. Lemerre. — 40 fr. aux Bresses noires, E. Ducourouble. — 25 fr. aux Bresses noires classées 2e, Delvallée. — 40 fr. aux Bresses blanches, Duhem. — 40 fr. aux Faverolles, Winckel. — 40 fr. aux Houdans, Derunck. — 40 fr. aux Bourbonnais, Lobert. — 25 fr. aux Bourbonnais second, Lobert. — 40 fr. aux Gatinais, Duhem. — 40 fr. aux Volailles belges, J. Vercauteren. — 25 fr. aux Volailles belges classés 2e, C. Thisse. — 40 fr. aux Leghorns, Dupont. — 40 fr. aux plus beaux Rhode-Island, Decerf. — 25 fr. aux Rhode-Island seconds, Fauveau. — 40 fr. aux plus belles Wyandottes, Bastien. — 50 fr. aux dindons, Ducourouble. — 25 fr. aux dindons classés 2e, Duhem. — 40 fr. aux canards de Rouen, J. Thisse. — 40 fr. aux Coureus Indiens, L. Dubrulle. — 40 fr. aux pigeons Cameaux, Delplanque. — 40 fr. aux Mondains, Dubar. — 40 fr. aux pigeons voyageurs, Delbecque. — 25 fr. aux pigeons voyageurs seconds, Herreman.

CATEGORIE TRIOS. — Concours de Flandre 15 fr., Vandevièle. — Combattants du peys 25 fr., Desgrand. — Bresse, 25 fr., Fauveau. — Bresse 15 fr. Lecerf. — Leghorn 25 fr., Barbet. — Leghorn 15 fr. Lecerf. — Australorp 25 fr., Berte. — Australorp 25 fr., Hocedez. — Rhode-Island 25 fr., Lecerf. — Rhode-Island 15 fr., Vanriets. — Wyandottes, 15 fr., Daele-Lebrun. — Coureurs Indiens, 25 fr. Hocedez. — Coureurs Indiens, 15 fr., Duhem.

SUJETS ISOLES. — Prix de 25 fr.: Coucou de Flandre, Brunet. — Argenté de Flandre, J. Dauchin. — Bourbourg, Meesemaecker. — Estaires, Duhem. — Combattants, Van Gheluve. — Bresse, A. Detroy. — Faverolles: Cammaert. — Bourbonnais: Lucidarme. — Malines Balieur. — Leghorn: Barbet. — Rhode Island: Lecerf. — Wyandottes: Bastien. — Oies: Meesemaecker. — Canard: Moyfroodt.

Prix de 20 fr.: Pigeon de ferme mâle: Soelleman. — Femelle: Jouveneaux. — Voyageur: Millard.

Prix de 30 fr.: Géant des Flandres: Crouzet. — Argenté de Champagne: Mourette. — Lapin bleu: Rouzé. — Lapin blanc mâle: Delunck. — Femelle: Wallet. — Chinchilla: Van Geem. — Lapin d'autres races: Scrive.

MEDAILLES ET BRELOQUES DU « REVEIL DU NORD ». — Coq coucou de Flandra: Vanriest. — Poule concou de Flandre: Brunet. — Coq Estaires: Duhem. — Poule Bourbourg: Sonneville. — Coq argenté: J. Douchin. — Poule argenté: Cocquerez. — Coquelet combattant: Guermonprez. W Poulette combat.: Leborgne. — Petit combattant: Remy Louis. — Gaulois: Van Geem. — Carneau à épaulettes Jouveneaux. — Carneau rouge: Jouveneaux. — Carneau jaune: Jouveneaux.

Géants des Flandres gris fer: Crouzet; gris lièvre: Paublanc.

Blanc de Vendée: Delunck. — Blanc de Vendée jaune: Delsdrière.

LES RÉCOMPENSES DES VISITES D'ELEVAGE

On donna ensuite lecture des récompenses attribuées par le jury de la B. C. F. L. aux cours des visites faites chez les petits éleveurs.

En voici la liste:

Félicitations et rappel de 1er prix: M. Bertin Debert: Médailles de bronze grand module MM. Bacrot, Bailleul, Bernard, Desfontaine, Destoop; Médailles de bronze petit module: MM. Cammaert, Mouy, Hennebelle, Coquerez, Dez, Roussel, Leccerf Désiré, Steeland, Mmes Henno et Malfait.

Diplômes de mention très honoroble: MM. Deperne, Bédu, Wallach Brunet, Lallemand et Voet.

LE VICOMTE ARRÊTÉ POUR TRAFIC D'INFLUENCE RELIGIEUSE
SÉJOURNA A BÉTHUNE

Ainsi qu'on l'a dit, Charles-Emmanuel de Gosson, vicomte de Varrenes, arrêté pour trafic d'influence religieuse, est originaire du Havre. Il a habité successivement Neuilly-sur-Seine, Béthune, Lyon, Nîmes, Marseille et Aix-en-Provence où il fut pris. Il avait fait rectifier son état civil par le tribunal de Béthune et ajouter à son nom le titre de baron de Barlin.

M. Malleval, juge d'instruction, a entrepris de dépouiller le dossier considérable de documents saisis par les policiers parisiens et dans lesquels se trouvent de nombreuses copies de lettres adressées aux personnes avec lesquelles de Gosson était en rapport.

Une vieille riche un beau jeune homme une "belle" escroquerie

Veuve d'un planteur de Ceylan, une riche sexagénaire, Mrs Sarah Jane Lindsey White, avait fait, au début de 1922, la connaissance de M. Henry Anderson Conroy Isving Eustace un tout jeune homme aux manières délicates, au teint frais, pour lequel elle s'enflamma. Le beau jeune homme gagna facilement, après le cœur, la confiance de la dame.

Les saisons passèrent. Au mois de novembre de l'année dernière, le bel Eustace, plus prosaïque que sa riche admiratrice, pensa que le temps était venu de s'occuper de choses sérieuses. La bouche en cœur, persuasif, il lui demanda une toute petite avance — oh un rien — de 250.000 francs. Il prétendit un besoin urgent de fonds.

— Je préfère, lui dit-il, pour s'attirer ses grâces, avoir recours à vous plutôt que de vendre à vil prix un collier de perles qui me vient de ma famille et que les joailliers estiment valoir 40.000 livres sterling.

Flattée et touchée tout à la fois, la riche sexagénaire avança les 250.000 francs si gentiment demandés.

Et les jours coulèrent, toujours riants.

Cette première expérience d'essai avait donné confiance au jeune Eustace. Bientôt il avisait Mrs White qu'il avait décidé de faire construire une aile nouvelle à son château de Cornwall. Mais ces diables d'entrepreneurs, se montrant fort exigeants.

Mrs White consentit encore un prêt de 200.000 francs. Qu'avait-elle à craindre ? Le fameux château valait 500.000 livres et l'argent devait lui être remboursé à Noël.

Redoutant l'échéance, Eustace, qui avait une infirmité à la jambe, se fit examiner par le docteur de Mrs White. Il déclara, à l'issue de la consultation, qu'il devait entrer immédiatement dans une clinique, mais qu'auparavant il lui semblait nécessaire de régler toutes ses affaires. C'était la sagesse même.

La riche Anglaise se laissa encora une fois attendrir et versa entre les mains de son protégé, près de deux millions.

Mais, ici-bas, les sentiments, même les plus durs, ne sont pas toujours durables. Mrs White eut l'imprudence, dans sa solitude, de songer au collier de perles et au château. Elle ne parvint qu'à se persuader elle-même que son jeune et bel ami possédait... une merveilleuse imagination.

Aujourd'hui, la vieille dame s'adresse à la justice pour réclamer la restitution de 19.500 livres sterling, soit 2.500.000 francs.

Questions politiques

Un discours de M. Caillaux dans la Sarthe

Le Comité républicain démocratique du canton de Fresnay-sur-Sarthe, que représente M. Caillaux au Conseil général de la Sarthe, avait organisé hier une fête à Saint-Aubin de Locquenay. La réception des invités a eu lieu à midi. Elle a été suivie d'un vin d'honneur, puis d'un grand banquet démocratique, sous la présidence de M. Joseph Caillaux, assisté des parlementaires de gauche de la Sarthe.

Une conférence, au cours de laquelle M. Joseph Caillaux prononça un discours, suivit ce banquet.

L'ancien président du Conseil a dit notamment :

« Il me faut, de toute nécessité, jeter un coup d'œil en arrière et cependant je ne veux pas m'attarder sur le passé. C'est tout au plus si je retiendrai que couvrir de fleurs ceux dont l'incurie a hypothéqué l'avenir, accabler de sévérités ceux qui ont éprouvé quelques embarras à payer les traites qu'on leur avait gracieusement léguées, dépasse vraiment la mesure. La même condescendance ne saurait être étendue aux fauteurs du désarroi de 1925 et de 1926. Le premier devoir des responsables de l'angoissante situation des budgets et du Trésor en 1924 était de prêter concours sans abdication, bien entendu, de la liberté de conseil et de la liberté de discussion de chacun, aux successeurs peinant pour résoudre les énormes difficultés accumulées.

» Tout autre fut l'attitude des partis de droite. A peine écartés du pouvoir, leurs chefs se répandirent dans le pays, alarmant les possédants déjà trop enclins à écouter, poursuivant pendant deux années, quels que fussent les hommes qui se succédassent au Gouvernement, une campagne d'affolement qui ne cessa que quand le but recherché eut été atteint, quand les vaincus du suffrage universel eurent été réintégrés dans les consulate ».

M. Caillaux doute qu'un Gouvernement s'appuyant sur les gauches, mais largement ouvert à droite, puisse subsister ; il a ajouté :

« Aux fins de mesurer les périls qui s'y attacheraient, il me faut élargir mon exposé, considérer un instant les positions respectives du capitalisme et de la démocratie. L'opinion publique saisira, j'en suis persuadé, la gravité d'un problème qui dépasse tous les autres. Elle apercevra que sa solution implique des obligations réciproques pour chacune des deux puissances qui s'affrontent et dont le bien de la civilisation exige qu'elles se concilient. Si la démocratie ne doit ni heurter, ni effrayer les forces d'industrie, de commerce, d'affaires dont elle a mission de seconder le développement, celles-ci ne peuvent, en aucun cas, sous aucun prétexte, prétendre à un droit de contrôle quelconque sur le suffrage universel dont il leur faut respecter scrupuleusement la volonté générale. J'ai dit, d'ailleurs, je répèterai ici, que nous aurons à modifier, à moderniser l'organisation des Pouvoirs. A quoi que nous aboutissions dans cet ordre d'idées nous devrons monter la garde autour de la prééminence de l'Etat.

» L'Histoire apprend ce qu'il advient aux pays où les factions, de quelque ordre, de quelque nature qu'elles soient, entament, dépècent la puissance publique ».

M. Caillaux termina en parlant de la laïcité, en préconisant une fois de plus la politique de conciliation européenne en abordant enfin les questions locales.

La Mi-Carême

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La réclame, heureusement est là. Elle a adopté la forme de publicité des chars. Des produits de divers nature furent hier évoqués avec une certaine dose d'humour, encore que, même ce genre de présentation, nous ait semblé se raréfier cette année. Que faut-il en accuser ?... le mauvais temps certainement.

Les cafés par contre présentèrent une certaine animation. De toute évidence ils sont la dernière redoute des fervents de la Mi-Carême, l'ultime refuge des joyeux drilles de chez nous. Là on trouve de quoi s'amuser. Comment résister au plaisir « d'intriguer » parents, amis et connaissances sous le couvert du masque.

Là encore, le petit jeu des serpentins, celui des boules de coton bat son plein et, entraîné par les sonorités de jazz délirants, amusants, funambulesques, et bien de circonstance cette fois on s'ébaudit joyeusement.

Il nous a semblé que les cafés et les établissements de nuit, les bals populaires, réalisèrent hier de fort brillantes affaires à Lille.

Des fêtes particulières, fort bien établies par un Comité dévoué, composé de commerçants eurent lieu dans les quartiers de la rue Léon Gambetta et de la Place de la Nouvelle-Aventure. Un public nombreux y fréquenta.

Notons enfin que les salles de spectacle Grand'Théâtre-Opéra, Théâtre Sébastopol, Familia, Variétés, Caméo, Alhambra, Casino, Omnia, etc. firent hier de très brillantes affaires et que le bal des Amicales, donné en la Salle des Amicales, Place Sébastopol, le bal des « Ambassadeurs », celui de " « Olympia-Dancing » réunirent un public aussi empressé que joyeux. Ainsi se passa la Mi-Carême à Lille, en l'an de grâce 1928.

A ROUBAIX

Triste journée, pluvieuse et maussade, qui a nui, sans toutefois les effacer, aux festivités organisées pour la Mi-Carême.

Bravant la pluie désagréable, la foule en quête de la joie simple, naïve et bon enfant, qui fait la vie effervescente en ces jours de liesse, se répandit, très dense, dans les artères principales. Quelques travestis s'y hasardèrent, courageusement, s'efforçant, par le bruit et l'éclat de suppléer au nombre. Nous ne dirons pas qu'ils y réussirent.

De plus en plus, les fêtes populaires, déserlent la place publique. On n'aime plus, même sous le couvert d'un masque qui noie dans l'anonymat la personnalité, s'offrir en spectacle. Le rire a perdu de sa clarté, de sa spontanéité, de sa désinvolture persifleuse. C'est dans les bals à la mode, où ponctue la musique des Jazz, que les travestis se donnent rendez-vous. Et là, le spectacle est prenant.

Toutefois, le quartier de l'Epeule, connut une animation véhémente. Quelques chars, hâtivement parés, y firent sensation. Et le concours organisé par un Comité très actif obtint un beau succès.

Il est regrettable que le temps ait boudé. La Mi-Carême est sans éclat quand le soleil n'y participe pas et que la pluie fait rage.

A TOURCOING

La pluie a contrarié beaucoup dans notre ville les festivités de la Mi-Carême.

Malgré tout, des groupes importants et chers ont parcouru les principales artères de notre ville.

Nous citons : la Société de Maboules de la Croix-Rouge et la Société des Amis du Jazz de chez Baisy 356, rue de Gand, qui vendaient une chanson au profit des vieux des hospices de Tourcoing. Les groupes « Des As du Sabot Jaune de la rue Saint-Blaise » et le « Si-Bémol Club de la rue du Blanc-Seau » qui attirèrent beaucoup l'attention du public par leur originalité.

Dans la soirée, les salles de bals dans les différents Cinés notamment au Fresnoy firent salle comble et une grande animation régna dans la plupart des cafés.

A ARMENTIERES

Les premières journées du Carnaval n'avaient guère été brillantes à Armentières. Cela de la Mi-Carême le fut encore moins. En raison de la fine pluie qui tomba au cours de l'après-midi, il y eut moins de promeneurs dans les rues que les dimanches ordinaires.

Dans la ville on remarqua une société vandoise chanson-réclame pour la Coopérative l'Union des Flandres et un groupe d'une quarantaine de personnes travesties et représentant une noce. Dans la soirée on vit circuler quelques rares masques qui semblaient vouloir rappeler le Carnaval d'antan.

A DUNKERQUE

Splendide d'organisation, d'originalité, d'entrain, de joie et même d'art, fut le Grand Cortège organisé hier, en quarante chars et groupes, par la Commission Municipale des Fêtes de Dunkerque, avec le concours des Sociétés de la ville et celles de la banlieue, pour la Mi-Carême, clôture de la période carnavalesque.

Toutes les organisations appelées à y prêter leur concours ont rivalisé de zèle et d'imagination pour lui donner la grand éclat que la circonstance du jour réclamait.

Tous les éléments de chars et des groupes avaient emprunté le thème de leurs élucubrations à l'idée patriotique, à l'humorisme, aux sports, aux choses locales aux allures et costumes exotiques, à l'héroïsme du sauvetage et sans oublier l'œuvre de charité, qui recevait dans le char aumônière les offrandes pour les familles nécessiteuses.

De nombreuses musiques s'intercalaient dans le cortège et lui donnaient une allure triomphale sur tout son itinéraire.

Le merveilleux spectacle ambulant a attiré une foule considérable qui se déplaçait sans cesse de point en point pour le voir et le revoir. L'animation de la villa a été formidable, particulièrement sur la place Jean-Bart, au moment de l'hommage au Grand Héros Dunkerquois en présence du vénéré géant local, Reuse, de sa famille, de ses gardes corps, ses fifres et tambours et son tambour-major.

La foule a témoigné son ravissement par ses applaudissements qui n'ont cessé du point de départ à la dislocation.

Après le Cortège, l'animation et les démonstrations carnavalesques se sont portées dans les établissements, puis, dans les bals parés et masqués et c'est dans la plus grande joie qu'ont cessé de tinter, tard dans la nuit, les grelots du Carnaval de 1928.

A VALENCIENNES

La Municipalité de Valenciennes avait organisé hier, à l'occasion de la sortie de Binbin qui, après dix-huit ans d'absence, faisait sa réapparition, un concours de masques.

Nombreux furent les spectateurs dès quatorze heures, qui se pressèrent sur la place d'Armes et dans les rues adjacentes pour y voir Binbin et les groupes de masques qui défilèrent devant trois furys installés place Froissart, place de la République et place du Neuf-Bourg.

A 16 h. 30, Binbin, escorté d'un nombreux cortège, partait de la place Cardon. Mais on l'a « raccourci ».

Nous avons noté au passage : Les Nègres Balsmots, la Fanfare des Pierrots, le char des Pierrots et Pierrettes, les Peaux-Rouges d'Escautpont, un Maringe en sabots, les Bigophones de Thiers, les Vélos fleuris, une Bonne Pondeuse, Mme Butterfly, un groupe du Marocains, Voyageurs Anglais, le Chameau, la Vache Bleuse, etc...

Binbin fut acclamé par les enfants ; la Mairie avait même été pavoisée en son honneur et quand le cortège arriva sur la place d'Armes la circulation fut presque impossible.

A 18 h. 30 eut lieu, à la Mairie, le tirage des primes.

La soirée fut particulièrement animée. Les dancings et cinés eurent leurs salles combles et on ne signale aucun incident.

LA REMISE DES PRIMES

A 18 h. 30, eut lieu, salle de la Justice de Paix, la remise des primes. En voici les résultats :

Isolée. — 1. Mme Butterfly 40 fr. ; 2. Pierrot, 30 fr. ; 3. Pierrot, 20 fr. ; 4. Anglais, 20 fr. ; 5. Négrillon, 10 fr. ; 6. Automobile, 10 fr. ; 7. Poule (pas de luxe), 10 francs.

2e catégorie. — 1. Société Vélos fleuris, 125 fr. ; 2. char des Pierrots, 100 fr. ; 3. Clown, 75 fr. ; 4. Paysans et Paysannes, 50 fr. ; 5. Danseuses, 50 fr. ; 6. Les Lucis, 25 fr. ; 6. ex-aequo, Deux Nègres, 25 fr. ; 7. Mousquetaires, 15 fr. ; 8. Bohémiens, 15 fr. ; 9. Jockey, 15 fr. ; 10. La Mode, 15 fr. ; 11. Centaures, 15 fr. ; 12. Marocains, 15 fr.

Catégorie de plus de dix. — Mariage à sabots, 200 fr. ; 2. Ecoliers, 150 fr. ; 3. Le Chameau, 100 fr. ; 4. Pierrots, 100 francs.

Catégorie de plus de 10 avec musiciens. — 1er « Fanfare de Pierrots », 250 fr. ; 2e Peaux Rouges, 200 fr. ; 3e Bigoobones, 150 fr. ; 4e Négros, 150 fr.

Des médailles ont été décernées aux propriétaires des chars de « Robinson » et de l' « Abattoir » (Bœuf-Gras).

A DOUAI

Il est des cavalcades héroïques. Celle d'hier, sous la pluie, le fut incontestablement.

La veille un temps radieux laissait espérer qu'il continuerait dimanche et favoriserait ainsi la fête de la Mi-Carême.

Hélas ! au cours de la matinée le ciel se teinta de gris de plomb et sans se piquer d'être météorologiste on put aisément prédire le temps qu'il allait faire. Ça ne tarda pas. La pluie systématique, eut-on dit, commença de tomber vers midi.

Stoïques néanmoins, pleins d'entrain et de bonne humeur, les groupes bigarrés et les chars se rendirent au rythme de musiques joyeuses, jusqu'au point de concentration pour le départ. Auparavant ils étaient passés devant les jurys installés place Carnot, Grand'Place et au contrôle de pointage de la rue Saint-Samson.

Vers 17 heures, le cortège carnavalesque était formé, à l'angle de la rue Morel. Et le défilé commença.

En dépit de la pluie, une foule nombreuse cuirassée de parapluies s'était massée tout le long du parcours de la cavalcade.

Entre les deux haies de curieux la troupe ardente, bruyante et bariolée coupée ici et là par des chars décorés et pittoresques, s'avança.

La foule, à son passage, saluait les groupes d'exclamations amusées : « Tiens ! des Chinois » ; « Regarde le Cabaret des Gueux »... et tous ces mendigots ! Voilà les billonneux ; ça c'est les mélomanes. Est-elle drôle cette noce à sabots... ».

Et bien d'autres appréciations du même genre, et toujours flatteuses. Car chaque groupe, chaque char, chaque musique trouva dans le public des admirateurs.

Le cortège, plein d'entrain, sema ainsi la gaieté sur tout l'itinéraire noir de monde, de la rue Saint-Jacques à la place Lherillier.

Et le soir, un bal paré et masqué qui eut lieu à l'Hôtel de Ville termina très joyeusement la fête de la Mi-Carême malgré la mauvaise humeur du temps. — R. J.

A CAMBRAI

Inclément dans la matinée, le temps s'est radouci après-midi, ce qui permit à de nombreux groupes de travestis de sillonner les artères du centre de la ville.

De même qu'au Mardi-Gras, c'est l'élément féminin qui dominait chez les masques et ce n'était pas le moins turbulent et le moins endiablé.

Les bals organisés un peu partout, ont fait ample recette : mais le clou fut certainement le bal de l'Harmonie municipale pour enfants travestis qui se déroula l'après-midi à Cambrésiana et qui, de même que les années précédentes, remporta un vif et méritant succès.

A ARRAS

Le bienfaisant soleil qui nous fit goûter toute la semaine aux douceurs printanières n'a pas voulu participer aux réjouissances de la Mi-Carême, il s'éclipsa derrière une brume épaisse qui fit paraître le temps plus gris. La pluie même fit son apparition aux grand désespoir des nombreux promeneurs. Les rues principales furent transformées en un fleuve humain, tendant désespérément l'utile parapluie ; des masques en bandes multicolores déambulèrent en ville ; on en vit peu d'abord, vers le soir ils se montrèrent davantage pour se diriger vers les bals qui regorgèrent bientôt.

L'excellente Fanfare du 3e génie donna concert sur la Petite Place, sous la direction artistique de son dévoué chef M. Leveau. Une belle assistance applaudit nos vaillants soldats parmi lesquels se trouvent de nombreux artistes, qui furent ovationnés.

Une assez grande animation régna dans l'après-midi et très tard le soir.

M. Painlevé a parlé du service d'un an

LES APPELÉS EN NOVEMBRE 1929 SERONT LIBÉRÉS EN NOVEMBRE 1930, SI...

Au cours d'une réunion politique qu'il a présidée hier à Thoiry, M. Paul Painlevé a prononcé un discours disant notamment :

La question qui domine toutes les autres, même la question vitale du franc, qui d'ailleurs en dépend c'est la question de la sécurité et de la paix internationale.

L'orateur parla en faveur du rapprochement franco-allemand, rendit hommage à la politique du « grand Européen » qu'est M. Aristide Briand, et à l'œuvre de la Société des Nations. Il ajouta :

« L'Europe est le théâtre d'un duel invisible et obscur, d'un duel à la vie à la mort entre les forces de reconstruction et les forces de destruction. Il faut que celles-ci soient contenues, dominées par les premières : L'armée française est une force au service de la Paix. Si, par son organisation, sa fermeté, son abnégation, elle réduit à l'impuissance les complots et les mauvais desseins, elle aura remporté la plus belle des victoires.

« Mais pour répéter une formula que j'employais il y a quelques mois, dans l'état actuel de l'Europe, une Franca désarmée serait pour certains, non pas un exemple, mais une tentation. Voilà pourquoi, moi, partisan résolu de la Société des Nations, je me suis obstinément attaché à cette réforme militaire que j'avais hiar, la joie de voir triompher définitivement au Parlement après trois années de rude labeur ininterrompu.

« Sous de vigoureuses impulsions, le recrutement des militaires de carrière s'accomplit avec une promptitude qui dépasse les prévisions les plus optimistes.

« A moins de quelque catastrophe mondiale, on peut considérer comme certain que les conditions préalables seront réalisées avant la fin de 1929 et que les jeunes hommes appelés à 21 ans en novembre 1929 seront libérés en novembre 1930. Il importe néanmoins, qu'il n'y ait pas d'équivoque : si, par suite de quelque grand événement inattendu, le recrutement des militaires de carrière se trouvait par exemple momentanément très ralenti, l'entrée en vigueur du service d'un an serait retardée jusqu'au jour où les conditions préalables seraient remplies.

Mais, pour que la nouvelle loi militaire ne reste pas lettre morte, il faut que l'organisation créée par elle soit traversée, vivifiée par l'influx nerveux qui en doit tendre la puissante musculature. Le concours de tous les citoyens lui est indispensable comme leur bonne volonté à remplir allègrement les obligations que leur impose la défense nationale.

BAISSE DES BILLETS DE FAMILLE EN CHEMIN DE FER

Le Ministre des Travaux Publics vient d'autoriser les grands réseaux à apporter aux tarifs des billets de familles diverses modifications destinés à généraliser leur emploi (en les rendant en particulier applicables aux familles de trois personnes, dont un enfant payant demi-place) et augmenter les réductions de prix dont profitent actuellement les bénéficiaires desdits billets.

UNE TRIPLE NAISSANCE A LÉCLUSE

A Lécluse, une jeune Polonaise, Wojlomiouyska Francyzka, âgée de 28 ans, a mis au monde trois garçons bien constitués.

La mère et les enfants sont en parfaite santé.

LE CADAVRE DE SENLIS SERAIT IDENTIFIE

Le cadavre mystérieux découvert dans la forêt, près de Senlis, paraît identifié. On croit que ce serait celui d'un Allemand, Albert Heynnemann, né à Marbroik (Bavière), en 1870. Heynnemann, arrivé le 6 février à Paris, où il a de la famille, était descendu dans un hôtel de la rue Pierre Chausson. Après avoir acheté, boulevard Magenta, une gabardine et un chapeau mou, il avait fait renvoyer à l'hôtel son pardessus et son chapeau melon et depuis il n'avait pas reparu. On ignore comment il est venu dans la forêt.

On avait supposé un instant qu'il avait été victime d'un attentat, mais son corps ne présente aucune trace de violence et l'on conclut nettement à un suicide

UNE FÊTE A LILLE DE L'UNION NATIONALE DES ÉVADÉS DE GUERRE

L'Union Nationale des Evadés de guerre organise, à Lille, en mai prochain, de grandes fêtes avec remise officielle de la médaille des Evadés à ses membres. Tous doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, déposer leur dossier dont l'examen va être hâté. Pour tous renseignements, s'adresser, pour Lille et environs, à M. René Huberl, président de la section lilloise, 3, square Rameau, à Lille ; pour Roubaix-Tourcoing, au président de la section, M. Pierre Tiberghien, 33, rue Leverrier, à Tourcoing ; pour le reste du département, à M. Richard Hennebert, délégué départemental, Halles Centrales, à Lille.

La Politique régionale

Pour les élections législatives

DANS LE NORD

M. HAZARD, PROFESSEUR A L'ECOLE PRATIQUE DE FOURMIES, CANDIDAT D'UNION NATIONALE DANS LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION D'AVESNES.

M. Roger Hazard, professeur à l'Ecole Pratique de Fourmies, président de la Fédération de l'arrondissement d'Avesnes de l'U. N. C., annonce qu'il pose sa candidature dans la 1re Circonscription d'Avesnes. Il défendra la politique d'Union nationale.

Election au Conseil d'Arrondissement

M. DEMARCQ, DE L'ENTENTE REPUBLICAINE, A ÉTÉ ÉLU DANS LE CANTON DE BERLAIMONT

Voici les résultats de l'élection au Conseil d'arrondissement qui a eu lieu hier, dimanche dans le canton de Berlaimont, à l'effet de nommer un conseiller en remplacement de M. Guersant, décédé.

Inscrits : 4160 ; Votants : 3582 ; Suffrages exprimés : 3570.

M. le docteur Louvrier, Union Nationale : 1251 voix ; M. Demarcq, maire de Pont-sur-Sambre, Entente Républicaine : 1461 voix.

M. Léger, cheminot communiste, 859 voix.

M. Demarcq est donc élu.

La semaine de la Machine agricole à Lyon

Le Comité et la Société de la Foire de Lyon ont offert, hier, sous la présidence de M. Ed. Herriot, maire de Lyon, ministre de l'Instruction Publique, un grand déjeuner en l'honneur des personnalités venues à l'occasion de la Semaine de la Machine Agricole.

Au champagne, M. Herriot, a clôturé la série des discours.

Après avoir remercié et salué ses hôtes, il a affirmé que les agriculteurs et les industriels doivent se regarder comme les deux branches indissolublement liées de la production nationale. L'agriculteur a-t-il dit, est le défenseur du franc parce que, grâce à lui, nous pouvons restreindre nos onéreuses importations.

Le Maire de Lyon a, en terminant, levé sa coupe à l'Agriculture.

On a retiré du canal de l'Escaut le corps d'une femme inconnue

Hier, dimanche, vers 7 h. 10 du matin, le poste de police de Valenciennes était avisé téléphoniquement que le corps d'une femme flottait dans le canal de l'Escaut entre le pont Villars et le pont Jacob.

L'agent Canivez se rendit de suite sur les lieux et avec l'aide de M. Marcel Sternard, chauffeur de taxi, retira la noyée, qui fut déposée sur la berge.

Fouillée, on ne trouva sur elle aucun papier d'identité, ni aucune somme d'argent, mais simplement trois médailles religieuses. Elle paraissait être âgée de 45 à 48 ans. Voici d'ailleurs son signalement : Taille, 1 m. 65 ; forte corpulence ; cheveux châtains ; vêtue d'un peignoir noir avec points blancs ; d'un tricot en laine noire et verte ; d'une chemise blanche ; d'un pantalon blanc avec dentelles ; de bas noirs ; elle portait des chaussons.

Le corps, qui ne portait aucune trace de violences et qui a dû séjourner une douzaine de jours dans l'eau à dû, à toutes fins utiles, transporté à la Morgue aux fins d'identification.

UN NOUVEAU RAID TRANSATLANTIQUE EN AVION ?

Il se confirme qu'une tentative pour traverser l'Atlantique de l'est à l'ouest serait faite par les Allemands.

L'« Irish Times » publie en effet qu'il y a quelques jours le capitaine Kohl et un personnage allemand connu, vinrent examiner sur place un terrain propice au départ de gros avions et visitèrent l'aérodrome de Baldonnel.

UN AUTRE DANS UN PETIT CANOT

Ce lundi après-midi, un petit canot mesurant 6 m. 50 à peine emportera du pont de Westminster à Londres vers New-York, quatre Hollandais, dont l'inventeur du canot qui, par cette audacieuse tentative, veut prouver que son embarcation est insubmersible.

UN AVION HEURTA DES ARBRES

Hier, à 16 h. 30, par suite d'une fausse manœuvre, un avion des centres d'entraînement des pilotes civils à Orly, a heurté la ligne d'arbres qui borde la route de Fontainebleau.

Le pilote Lemarchand a été gravement blessé et transporté à l'Hôpital de la Pitié, à Paris.

La boucle, bouclée 1433 fois par un aviateur

A Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), l'aviateur Charles Holman aurait bouclé la boucle 1433 fois, établissant ainsi un nouveau record.

QUATORZE MILLIONS POUR LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

On sait que la vente du timbre antituberculeux avait été organisée dans toute la France pour la première fois à l'occasion de Noël 1927.

Ses résultats ont été annoncés, à la Sorbonne au cours d'une séance solennelle, organisée par le Comité national contre la tuberculose.

Il a été vendu 133.000.000 de timbres et le bénéfice réalisé au profit des œuvres antituberculeuses est de 14 millions de francs.

LA POLOGNE FETE LE MARECHAL PILSUDSKI

La fête patronale du maréchal Pilsudski sera célébrée dans la Pologne entière presque à l'égal d'une fête nationale. Les manifestations ont commencé déjà hier, depuis midi. Des concerts militaires ont été donnés sur les principales places de Varsovie. De nombreuses assemblées populaires étaient tenues dans les principales salles de la capitale. A l'issue de ces réunions, des cortèges se rendirent au Belvédère, résidence du maréchal, pour lui porter les vœux de la population. A huit heures, une représentation de gala fut donnée à l'Opéra de Varsovie.

FEUILLETON DU 19 MARS 1928. — N° 57

« J'offris même à votre frère de vous faire connaître qu'il était vivant et, somme toute, en assez bon état. Je lui donnai l'assurance que la lettre serait mise incontinent à la poste, mais je me gardai bien d'ajouter que sous les traits fantaisistes et le nom du vicomte Jeannet du Mesnil — le papier à lettre dont vous avez peut-être remarqué les armes provient d'un cambriolage assez médiocre en ses résultats effectué par ma bande chez cet excellent homme — j'irai vous porter cette lettre... afin d'avoir l'occasion de vous voir et de vous offrir de venir consoler votre cher blessé. C'est ainsi que vous m'avez suivi. C'est ainsi que, vous aussi, vous nous servirez d'otage... Vous serrez les dents, vous crispez les poings... Vous tâter la crosse de votre revolver : sortez-le... si vous l'osez... Car sachez que votre frère, Juliot et Arabella seront, si vous tirez, que vous me tuiez ou non, livrés au Savant, pour être disséqués, vivants, sous vos yeux, avant que vous ne lui soyez livrée vous-même.

Et il aime les jolies filles, le Savant.

— Horreur ! dit Alyse à voix basse ! Vous êtes donc le génie du mal...

— Non, je ne suis qu'un « helmatlloss », un sans-patrie, un révolté, un bandit, si vous le voulez. Votre société a fait de moi tout cela... Je me venge, voilà tout...

— Sur des innocents !

— Des innocents ? dit Tods. Des innocents qui m'eussent livré au bourreau d'un cœur léger, d'un esprit libre... Et peut-être aussi d'une âme tendre, n'est-il pas vrai ? Pour notre salut ? Allons, allons, mademoiselle, pas de chiqué entre nous, pas de mensonges, pas d'hypocrisie. Votre peau, à tous les quatre, répond de notre peau... comme la peau de lady Landswerein — elle est vivante et aux mains de nos frères de Hongrie — en répond aussi.

« Notre coup fait, nous vous lâcherons, si nous le jugeons bon ! Et si vous tentez de vous échapper, je vous abattrai comme on abat une ennemie, voilà tout... Et l'on abattra les vôtres, et vous n'y aurez gagné que la mort... Soyez donc dociles, tous, si vous ne voulez pas qu'on vous livre, les hommes au Savant, les femmes, à nos camarades.

— Dieu ! dit Alyse en joignant les mains, Dieu de justice, de bonté, de beauté, Vierge Marie, qui êtes indulgence et tendresse, et grâce Christ douloureux du Calvaire, nous sommes aux mains des plus sanguinaires et des plus pervertis des hommes. Ayez pitié de nous...

Tods eut un éclat de rire bruyant :

— Allons ! allons, pas tant de mômeries... Voulez-vous voir votre frère ?

— Non !

— Comment cela ? dit Tods abasourdi, ce frère si tendrement aimé qui est là, à dix pas de vous, vous ne voulez pas le voir ?

Alyse ne répondit pas. Elle tira son revolver de sa poche et le posa sur la table qui la séparait du bandit :

— Monsieur, dit-elle avec douceur, voici mon arme... J'eusse pu m'en servir contre moi-même... Je ne le ferai pas. Libre à vous de faire de moi ce qu'il vous plaira. Libre à vous de traiter en jouet ma dépouille charnelle. Peut-être la douleur m'arrachera-t-elle des cris. Je remets mon destin entre les mains du Souverain Maître et du juge infaillible. Je sens que